

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-889/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion, au titre de l'année 1968 du personnel du cadre territorial des postes et télécommunications .

n° 69-889/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 juin 1969

Numéro JO
n° 13 du 25/06/1969

Date du numéro
25 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1968, pots compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires et agents des cadres territoriaux dont les noms suivent: Corps territorial des Postes et Télécommunications a) Cadre des agents. Pour agents principaux, ler échelon: M. Osman Bachir Farah, pour. compter du 1er juillet 1968 (R.G.R). Pour agents de 1er classe, 1° échelon: M. Ali Mohamed dit Dig Dig, pour compter du 1er janvier 1968 (P. et T.). b) Cadre des préposés. Pour préposés principaux, ler échelon : M. Ibrahim Abdi Mahäde, pour compter du 1er décembre 1968 (B.C.R.). c) Cadre des manutentionnaires. M. Abdi Elmi Bock, pour compter du 16 décembre, 1968 (B.CR.). Sont promus, au titre de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires et agents. des Cadres territoriaux dont les noms suivent :